

Projet d'Action et de Développement 2022-2027

CEMEA Auvergne

Les **CEMÉA Auvergne** souhaitent inscrire leur action en adéquation avec le projet national, leur histoire et leur environnement. Le PRAD ou « Projet Régional d'Action et de Développement » constituera le guide d'action et d'orientation pour la période 2022 - 2027. En ce sens, ce projet associatif a l'ambition de structurer nos actions au vu des enjeux actuels et à venir.

Impulsé et coordonné par le conseil d'administration, le travail d'élaboration a été mené en concertation avec les militant.e.s permanent.e.s et non permanent.e.s.

Pour ce faire, le CA a missionné un groupe de pilotage méthodologique chargé d'établir les modalités de travail et les modes d'association du plus grand nombre aux travaux d'écriture du futur PRAD.

Un premier week-end de travail en janvier 2022 a permis d'élaborer les contributions de l'AT au projet national. Au regard de sa taille, le groupe a choisi de ne faire porter sa réflexion que sur les seuls engagements du projet, plus concrets, plus parlants, moins idéologiques et clivants. Un PAD a été ouvert, permettant d'associer à distance tous et toutes les militant.e.s. Lors de l'AG du 7 mai 2022, puis lors du week-end de rentrée, les 8 et 9 octobre, différents groupes se sont appropriés les travaux précédents et ont contribué à leur tour à la réflexion régionale, en imaginant le développement de l'AT tout en poursuivant les actions existantes. Le groupe de pilotage a produit une synthèse des réflexions de groupes, en intégrant les contributions individuelles parvenues via le PAD. Le CA du 25 novembre 2022 adoptera la version ci-dessous, au titre de sa Lettre d'engagement.

Le PRAD sera ensuite finalisé en complétant le texte produit par la proposition de critères de réalisation et d'évaluation et par un échéancier des enjeux à développer.



Projet d'Action et de Développement 2022-2027

CEMEA Auvergne

Sommaire

A – Les points de force de l'association territoriale à maintenir, à faire évoluer et à développer d	urant les
cinq prochaines années	3
1-Les acteurs et actrices du mouvement	3
2-Des actions éducatives au service du développement	3
3- Des partenaires et des stratégies d'alliance	3
Une partie des collectifs, voire de nos partenaires historiques, se sont réorganisés à l'échelle	de la
grande région administrative	3
4-La réussite éducative de tous et de toutes	4
5-Les temps de loisirs, sources d'émancipation et d'égalité	4
6-Vivre des pratiques culturelles émancipatrices	4
7-Agir les solidarités au sein du réseau	4
B – Des enjeux peu pris en compte ou peu développés par l'association territoriale que l'on souh	aite dans
les cinq ans renforcer parce qu'ils font écho au contexte du territoire	5
1-Des stratégies de développement au plus près des territoires	5
2-Repenser et renforcer la stratégie de communication	5
Publier permet la valorisation et la communication de nos actions. Publier, c'est aussi prendre d	u recul,
problématiser et analyser notre action. Le terme « publication » doit être entendu aujourd'hui d	omme «
un article pluri-média »	5
3-La laïcité pour le respect de tous et toutes	5
4-Lutter contre toutes les discriminations et les exclusions	5
5-Inscrire notre action dans l'économie sociale et solidaire, alternative au tout libéral	5
6-L'ouverture au monde, l'interculturel et les migrations	6
8-Mettre notre avenir commun au coeur de l'éducation	6
C - Nos axes de développement	7
D – Nos terrains d'expérimentation et d'application	8



Projet d'Action et de Développement 2022-2027

CEMEA Auvergne

A – Les points de force de l'association territoriale à maintenir, à faire évoluer et à développer durant les cinq prochaines années

1-Les acteurs et actrices du mouvement

L'association partage depuis toujours les enjeux de l'ex « grande cause nationale », qu'elle fait largement sienne régionalement.

Notre équipe régionale peine à "grossir", à fidéliser ses "nouveaux/nouvelles", même si elle accueille régulièrement des "militant.e.s" venu.e.s d'ailleurs, qui semblent se retrouver dans notre vie de mouvement.

Accueillir des praticien.ne.s de l'Education nouvelle, pour s'enrichir de nouvelles compétences, créer de la « porosité éducative », renforcer les forces militantes et l'organisme de formation, reste une priorité et un chantier d'expérimentations. Pour autant, les modalités fluctuent et ne portent pas tous les "fruits" attendus.

2-Des actions éducatives au service du développement

L'association partage les engagements de cet enjeu. Elle tente, à la mesure de ses forces, de rester en veille avec les innovations d'autres association et d'essaimer ce qui lui convient (par exemple, le terrain d'aventures)

Elle fait le pari d'accueillir et de former des militant.e.s dans le cadre des contrats d'apprentissages pour apporter "du sang neuf"

3- Des partenaires et des stratégies d'alliance

Une partie des collectifs, voire de nos partenaires historiques, se sont réorganisés à l'échelle de la grande région administrative.

Au regard de ses forces et de sa taille, l'AT restera modeste : il s'agira d'abord de consolider l'existant, au besoin de le prioriser, de clarifier l'investissement dans les collectifs, les institutions et les espaces de partenariat.



Projet d'Action et de Développement 2022-2027

CEMEA Auvergne

4-La réussite éducative de tous et de toutes

Les portes d'accès à l'école, en particulier à la formation des enseignant.e.s, sont difficiles à ouvrir. Les enseignant.e.s militant.e.s se raréfient, au profit des animateur-trice.s périscolaires, qui s'investissent activement avec des perspectives de développement, en particulier la volonté de reconstruire le secteur de la formation à l'animation professionnelle.

Le Groupe d'Accompagnement Départemental (né dans le contexte de la réforme des rythmes scolaires) fonctionne plutôt bien dans le Puy-de-Dôme et nous ouvre des portes notamment en soutien aux PEDT.

5-Les temps de loisirs, sources d'émancipation et d'égalité

Historiquement, le secteur de l'animation a toujours été un socle de développement de l'AT. La réflexion et les dynamiques actuelles investissent de nouveaux terrains d'application dans tous les espaces d'animation.

Nos efforts doivent permettre la reconstruction rapide du secteur de l'animation professionnelle, sur deux à trois niveaux (CPJEPS, BPJEPS, voire DEJEPS).

6-Vivre des pratiques culturelles émancipatrices

Ce secteur d'activité est historique aux CEMEA Auvergne. Ce secteur transversal nourrit le militantisme et entretient un lien fort avec le réseau national. Des possibilités de développement et de partenariat s'offrent à nous, mais nous devons développer les forces vives, encore insuffisantes.

7-Agir les solidarités au sein du réseau

L'AT est très favorable aux mutualisations et coopérations (pédagogiques, institutionnelles, économiques, administratives, politiques...) mises en oeuvre dans le réseau ou à son initiative. Elle met déjà en oeuvre, depuis plusieurs années, des coopérations. Elle s'investit également dans les événements nationaux. Cet enjeu reste prioritaire, pour des raisons idéologiques, mais aussi pour garantir la présence de notre mouvement dans tous les territoires.



Projet d'Action et de Développement 2022-2027

CEMEA Auvergne

B – Des enjeux peu pris en compte ou peu développés par l'association territoriale que l'on souhaite dans les cinq ans renforcer parce qu'ils font écho au contexte du territoire

1-Des stratégies de développement au plus près des territoires

Le caractère très rural de notre (petite) région et la démographie sont des obstacles au développement et à la visibilité de notre AT.

Nos engagements visent à agir pour réduire les distances et à mieux « faire réseau ».

Les choix à opérer mettent en tension permanente la volonté de rayonner "partout", l'analyse des bassins de population et les ressources humaines.

2-Repenser et renforcer la stratégie de communication

L'association est convaincue du besoin de mieux communiquer. Au vu de sa taille, elle ne peut pas le faire seule. Elle s'inscrit dans la communication du réseau (communication promotionnelle, et politique essentiellement) et dans la production de ressources. La communication en direction et entre les militant.e.s est essentielle à la garantie d'un fonctionnement démocratique.

Publier permet la valorisation et la communication de nos actions. Publier, c'est aussi prendre du recul, problématiser et analyser notre action. Le terme « publication » doit être entendu aujourd'hui comme « un article pluri-média ».

3-La laïcité pour le respect de tous et toutes

Notre AT s'affiche clairement dans le champ de la laïcité, seule ou en partenariat. Elle s'efforce de la faire vivre concrètement dans toutes ses actions, par des pratiques réfléchies.

4-Lutter contre toutes les discriminations et les exclusions

L'absence d'actions et de formateurs ne nous permet guère d'être ambitieux dans les champs du travail social et de la santé mentale. Pour cette raison, nous faisons fusionner les enjeux 2 et 7.

5-Inscrire notre action dans l'économie sociale et solidaire, alternative au tout libéral

Nos forces nous limitent dans nos engagements dans cet enjeu, plus politique qu'opérationnel.



Projet d'Action et de Développement 2022-2027

CEMEA Auvergne

6-L'ouverture au monde, l'interculturel et les migrations

L'histoire et la réalité actuelle de la composition de notre AT ne nous permettent pas de développer cet enjeu, au-delà de « profiter » des opportunités qui s'offrent à nous.

7-Être un.e citoyen·ne éclairé·e dans la société numérique

Des possibilités de développement multiples s'offrent à nous, des partenariats sont établis, mais nous devens développer les compétences et les forces vives, quasi inexistantes.

Nous poursuivons notre travail de collaboration au sein du collectif MedNum63.

8-Mettre notre avenir commun au coeur de l'éducation

Nos forces ne nous permettent pas de nous investir dans des processus lourds d'évaluation. Nous avons à cœur d'agir modestement, au local, dans nos actions et dans les choix que nous opérons (fournitures, mobilités, restauration...).



Projet d'Action et de Développement 2022-2027

CEMEA Auvergne

C - Nos axes de développement

L'AT met déjà en œuvre ou s'engage à mettre en œuvre ces orientations dès 2023 :

- Poursuivre la reconstruction du secteur de l'Animation Professionnelle, en coopération avec les associations limitrophes de Rhône Alpes et de Bourgogne Franche Comté: deux à trois niveaux (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS)
- Travailler les moyens efficaces et efficients permettant d'augmenter rapidement le nombre de membres actifs, l'ouverture et le renouvellement du mouvement dans une logique transgénérationnelle et d'élargissement de la base sociale
- Se donner les moyens de développer des ressources humaines utiles aux enjeux numériques
- Renforcer l'axe publication (écrire, publier et diffuser) nécessaire au développement et à la valorisation qualitative de toutes les actions des CEMEA
- Poursuivre le partenariat avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse)



Projet d'Action et de Développement 2022-2027

CEMEA Auvergne

D - Nos terrains d'expérimentation et d'application

À notre échelle, l'AT s'est depuis plusieurs années confrontée au terrain, en expérimentant des situations où appliquer nos valeurs et idéaux. Certaines de ces situations ont depuis longtemps dépassé le stade de l'expérimentation. Notre volonté est de les théoriser, de les pérenniser, de les essaimer et de « contaminer » positivement d'autres terrains.

L'AT met déjà en œuvre ou s'engage à mettre en œuvre ces orientations dès 2023 :

- . Etre terrain d'expérimentation, de recherche et d'innovation dans les actions culturelles. Ex. : Festival d'Aurillac, d'Avignon, FIFE (Michelin)...
- . Développer des terrains d'application et d'expérimentation, seuls ou en partenariat. Ex. : ACM de Theix, le Terrain d'aventures...
- . Poursuivre les actions en gestion directe de lieux d'accueil, d'activité et de formation : Festival d'Aurillac, ACM avec la PJJ, Animation d'un espace Ados avec le CSE Michelin, Direction du centre de vacances de Theix, Centre d'accueil de Saint-Front, Terrain d'aventures...